

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-centrale-de-Fessenheim-s-arrete-enfin>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **La centrale de Fessenheim s'arrête enfin définitivement !**

25 juin 2020

## La centrale de Fessenheim s'arrête enfin définitivement !

Le 30 juin 2020, la centrale nucléaire de Fessenheim sera enfin définitivement arrêtée. Aux côtés des associations alsaciennes, nous nous réjouissons de cette fermeture et espérons qu'elle ouvrira le bal pour l'arrêt d'autres réacteurs vieillissants.



Le 29 juin 2020 à 23h30, le réacteur 2 de Fessenheim entamera sa mise à l'arrêt, marquant la fermeture définitive du site. Bientôt, fini la production de déchets hautement radioactifs, les pollutions chimiques, thermiques et radioactives du Rhin, les [incidents](#) et pannes en tout genre ! L'épée de

Damoclès d'un risque d'accident majeur, qui aurait pu contaminer l'une des plus grandes nappes phréatiques d'Europe, commencera à s'éloigner...

Cette fermeture interviendra après plus de 50 ans de mobilisation en Alsace puis partout en France, ainsi que dans les pays riverains. L'Alsace peut enfin tourner la page du nucléaire et envisager l'avenir avec plus de sérénité. Elle pourra ainsi s'investir pleinement dans un changement de modèle énergétique tourné vers la sobriété et les énergies renouvelables.

## **Un arrêt inéluctable et une indemnisation indue**

---

Cet arrêt était inéluctable, la centrale n'étant pas éternelle. Situé en zone sismique et inondable, en contrebas du grand canal d'Alsace, le site est particulièrement vulnérable. La prolongation de son fonctionnement n'aurait pu se faire sans risques, les cuves des réacteurs, affectées de défauts, n'étant ni remplaçables ni réparables. **Par ailleurs, Fessenheim aurait très difficilement pu remplir les conditions requises pour la 4ème visite décennale, qui nécessitaient de porter la centrale au niveau de sûreté exigé pour les réacteurs les plus récents [1].** Tout en prétendant que Fessenheim était sûre, EDF n'a pas présenté de dossier qui aurait pu attester qu'elle était à même d'atteindre ces exigences. En outre, EDF s'était unilatéralement dispensée de réaliser certains travaux requis depuis 2012 par l'Autorité de sûreté nucléaire suite à l'accident de Fukushima [2].

Il est donc choquant qu'EDF ait obtenu de l'État une indemnisation colossale pour cette fermeture, sur le postulat infondé que la centrale aurait pu fonctionner jusqu'en 2041. Le 14 novembre 2019, nous avons [déposé plainte](#) devant la Commission Européenne pour dénoncer une aide d'État déguisée. La Cour des Comptes elle-même [a fustigé ce protocole](#), dans un rapport dénonçant une opération extrêmement avantageuse pour EDF aux frais de l'État.

## **Fessenheim doit ouvrir le bal d'autres fermetures en France !**

---

Aux côtés des associations alsaciennes, nous restons vigilants quant aux risques qui perdureront tant que le combustible usé restera sur le site et aux conditions du démantèlement. Nous nous opposons également au projet d'installation à Fessenheim d'un [« Technocentre »](#) destiné à recycler les ferrailles radioactives.

Surtout, la victoire de la fermeture de Fessenheim ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Il reste encore 56 réacteurs en France, dont EDF souhaite prolonger le fonctionnement jusqu'à 50 ans au moins. Bugey, Tricastin, et tant d'autres centrales en France méritent aussi d'être fermées ! La France se doit d'engager une transition énergétique digne de ce nom et d'en finir avec le nucléaire, plutôt que de maintenir en fonctionnement des centrales vieillissantes et dangereuses et envisager la construction de nouveaux réacteurs.

Pour célébrer la fermeture de Fessenheim, les associations alsaciennes organiseront plusieurs événements à partir du 29 juin, avec notamment une conférence de presse sur un bateau sur le Rhin. Voir le programme :



Consulter notre document [« En finir avec les idées reçues sur la fermeture de Fessenheim »](#)

## **Contacts presse :**

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Laura Hameaux - 06 85 23 05 11

Martial Château - 06 45 30 74 66

## **Audition du 25 juin 2020 de notre porte-parole par la commission d'information sur le suivi de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim de l'Assemblée nationale :**

---

### **Notes**

[1] En particulier, les réacteurs auraient dû être dotés d'un dispositif destiné à empêcher qu'en cas d'accident, le combustible en fusion transperce le radier, ce socle en béton situé sous la centrale. Des travaux menés en 2012 n'avaient permis que d'épaissir de 50 cm le radier, avec pour seul effet de ralentir de 44h son éventuel percement. On peut fortement douter qu'il restait de la marge pour rendre le radier étanche.

[2] En 2012, l'Autorité de sûreté nucléaire a exigé qu'EDF dote, d'ici 2018, tous ses réacteurs de « diesels d'ultime secours » destinés à assurer une alimentation électrique en toute circonstance. En 2017, EDF a mis l'ASN devant le fait accompli, demandant à dispenser Fessenheim de ces équipements du fait de la fermeture (la décision de ne pas les installer ayant été prise déjà plusieurs années auparavant). Ces diesels d'ultime secours restaient pourtant nécessaires pour sécuriser le refroidissement du combustible usé restant, qui prendra plusieurs années. Notons également qu'au prétexte de la fermeture de la centrale, EDF n'a pas procédé à une réévaluation de l'aléa sismique, comme cela était demandé.